

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

22 octobre 2020

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° II-781

présenté par

M. Ruffin, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud,  
M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens,  
M. Ratenon, Mme Ressiguiier, Mme Rubin et Mme Taurine

-----

**ARTICLE 33****ÉTAT B****Mission « Plan de relance »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

*(en euros)*

<b>Programmes</b>	<b>+</b>	<b>-</b>
Écologie	0	0
Compétitivité	0	700 000 000
Cohésion	0	0
Soutien aux extras privés d'emplois ( <i>ligne nouvelle</i> )	700 000 000	0
<b>TOTAUX</b>	700 000 000	700 000 000
<b>SOLDE</b>	0	

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

"« L'Assemblée nationale, c'est 70% de mes missions. Nous on veut travailler ! Si on ne travaille pas, on ne recharge pas nos droits. Moi, j'ai eu de la chance, j'avais des droits durant le

---

confinement. Mais, en août je me suis retrouvé en fin de droits. En plus, avec la réforme de l'assurance chômage, j'ai perdu 1000€ par mois environ. » Ce témoignage vient d'un « extra » de l'Assemblée nationale. Il nous a servi nos cocktails, nos repas. On lui a peut-être dit « bonjour » plusieurs fois. Mais, au moment du confinement, même pas un « au revoir ». Rien. Plus de nouvelles. Plus de travail. Plus d'argent. Cette situation, c'est celle d'environ 2 millions de personnes, qui travaillent en extra dans l'évènementiel, la restauration, l'hôtellerie... S'ils ne trouvent pas de travail, ils risquent de perdre leurs droits au chômage et de finir au RSA. 570€ par mois. Mais ce travail, il n'existe plus. Les restaurants sont partiellement ouverts, les groupes hôteliers licencient, les festivals s'annulent. Il nous faut agir avant de laisser des millions de personnes plonger dans la pauvreté. Afin d'éviter cette situation dramatique nous souhaitons mettre en place une année blanche aux extras. En ce sens, le présent amendement d'appel vise à ouvrir 700 millions d'euros d'AE et CP pour l'action 01 d'un nouveau programme « Soutien aux extras privés d'emplois » compensé par une diminution de 700 millions d'euros d'AE et CP de l'action 04 « Mise à niveau numérique de l'État, des territoires et des entreprises – modernisation des administrations régaliennes » du programme 363 « Compétitivité » de la mission « Plan de relance ». Les règles de recevabilité nous obligent en effet à gager via un transfert de crédits provenant d'un autre programme de la mission.

"